

**FINALES INDIVIDUELLES JEUNES
AUVERGNE-RHONE-ALPES 2024**
Samedi 23 et dimanche 24 mars 2024 - Club organisateur Réveil Chambonnaire

Lieu : Gymnase Guy et Alain, 4 rue Benoit Fourneyron 42500 Le Chambon Feugerolles

Horaires du samedi 23 mars

Tableau	Nbre d'inscrits	Pointage	Podium	Formule
Benjamins	24	14 H – 14 H 30	20 H 30	8 poules de 3 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers
Benjamines	14	14 H 30 – 15 H	20 H 30	2 poules de 3 joueuses et 2 poules de 4 joueuses 3 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières
Cadets	24	13 H – 13 H 30	20 H 30	8 poules de 3 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers
Cadettes	21	13 H – 13 H 30	20 H 30	3 poules de 3 joueuses et 4 poules de 4 joueuses 2 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières

Horaires du dimanche 24 mars

Tableau	Nbre d'inscrits	Pointage	Podium	Formule
Minimes Garçons	24	9 H - 9 H 30	16 H 45	8 poules de 3 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers
Minimes Filles	17	9 H 30 - 10 H	16 H 45	3 poules de 3 joueuses et 2 poules de 4 joueuses 3 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers
Juniors Garçons	24	8 H - 8 H 30	16 H 45	8 poules de 3 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers
Juniors Filles	24	8 H - 8 H 30	16 H 45	8 poules de 3 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers

**Les balles de la compétition seront de marque JOOLA et de couleur blanche.
Prévoyez la tenue en conséquence (short blanc et maillot blanc non acceptés)**

Chaussures de sport non marquantes obligatoires.

Juges Arbitres de la compétition : Véronique MILHE-POUTINGON (Juge Arbitre) **06.21.05.80.23**
Nathalie PARAVY (Responsable des Epreuves)
Nicolas HAREL (Responsable des Arbitres)

Délégué de l'épreuve : Jean-Luc GUILLOT

En cas d'absence, merci d'avertir au plus tôt la juge arbitre par sms.

Déroulement de l'épreuve :

La liste des participants est classée par points mensuels au 5 février.
La mise en poule par bloc sera appliquée.
Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Un seul conseiller par licencié et par partie sera autorisé. Celui-ci doit être licencié FFTT.